



Québec, le 15 décembre 2023

Madame Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
140, Grande Allée Est, 6^e étage, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Audience publique : projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé
thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminées
sur le territoire de la municipalité de Saint-Ambroise par
RSI Environnement
Demande d'information de la commission, séance du
13 décembre 2023 en après-midi
(Dossier 3211-25-002)**

Madame,

Veuillez trouver ci-dessous les réponses du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour les questions posées lors de la séance du 13 décembre 2023 en après-midi par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'audience publique du projet en titre.

Question 1 Fournir le bilan 2021-2022 pour les quantités de sols contaminés.

Actuellement, seules les données des LESC en 2021 sont disponibles. La quantité de sols contaminés enfouis dans les LESC au Québec en 2021 était de 396 143 t.

Question 2 Transmettre le plus récent plan d'action relatif à la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.

Vous trouverez en pièce jointe le Plan d'action 2023-2029.

Question 3 Fournir l'évaluation de l'impact du règlement sur les redevances favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavé sur les futures quantités de sols traités.

Vous trouverez en pièce jointe l'analyse d'impact réglementaire du Règlement sur les redevances favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Charles-Olivier Laporte
Porte-parole
Ministère de l'Environnement, de
la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs

p. j. Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés, Plan d'action 2023-2029
Analyse d'impact réglementaire relative au du Règlement sur les redevances favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavé sur les futures quantités de sols traités